



**3 Janvier 2022,**

## **ADRESSE aux SALARIES de l'AHS FC**

La CGT de l'association s'engage encore cette année à faire tout son possible pour améliorer nos conditions de travail et de vie et vous adresse ses meilleurs vœux à toutes et tous ...

Crise sanitaire, détérioration des conditions d'exercice du travail, salaires trop bas, l'année 2021 a été pour beaucoup une année rude... Et l'année 2021 s'est terminée par un accord NAO que la CGT a porté mais n'a pas signé. **Pourquoi ?** Les salariés auront reçu 200€, au prorata de leur temps de travail et 350€ pour les salaires infra coefficient 400. C'est une bonne chose qui permet de renflouer un peu des portemonnaies souvent trop serrés... mais **ça n'est pas suffisant et une occasion manquée !!**

La CGT porte des revendications principalement sur le salaire. Il est impératif que nos salaires soient augmentés. Les métiers de l'aide à la personne, et dans le secteur social et médico-social singulièrement, sont peu reconnus et les salaires sont très bas, y compris par rapport aux autres pays européens par exemple. Le besoin d'une mise à niveau des salaires impose une **augmentation de 300€ mensuels**. C'est ce qui est sur la table des négociations. Cela nécessite dès maintenant l'intégration du montant de 183€ pour toutes et tous et son versement immédiat, sans distinction ni de métiers, ni d'établissement.

L'organisation employeur NEXEM, à laquelle l'AHS FC est adhérente, a refusé de signer l'agrément « 183€ POUR TOUS », demandé par les organisations syndicales, dont la CGT, lors de la dernière Commission Mixte Paritaire du 8 décembre. C'est pourquoi nous devons encore nous mobiliser.

**La CGT souhaite des augmentations salariales pérennes mais en même temps, la CGT, à l'AHS FC, a été l'origine de la proposition d'une prime PEPA (Prime Exceptionnelle Pouvoir d'Achat).** Ce dispositif « exonéré de cotisations et défiscalisé » permet aux employeurs de verser une prime jusqu'à 2000€... **Pour la CGT, nous demandons un 13<sup>ème</sup> mois** (salaire moyen sur l'AHS FC).

En négociation, la CGT a été à l'initiative et a porté cette prime. Et dans un souci d'unité, la CGT a convenu avec les 2 autres organisations syndicales d'une revendication d'une prime **au minima** de 300€ et majorée à 600€ pour les plus bas salaires. Nous regrettons que les 2 autres organisations syndicales aient devancé l'employeur pour proposer une prime en deçà, ayant peur d'une décision unilatérale de celui-ci. Les salariés auraient du recevoir bien davantage et probablement pu si l'unité syndicale avait tenue. Il le faut !

**La légitimité d'une prime plus importante s'imposait et les moyens existaient et existent encore!!**

Les chiffrages du versement de cette prime, y compris par la DG, étaient mesurés et permettaient de confirmer le versement à la hauteur des revendications de la CGT, et l'employeur le sait, dans l'intérêt des salariés.

Et c'est pourquoi, **NOUS DEVONS ENCORE NOUS MOBILISER ! Pour de réelles augmentations de salaires, la défense de nos droits collectifs et l'amélioration de nos conditions de travail !!!**

A l'appel d'un collectif intersyndical de l'action sociale et médico-sociale, SUD, FO, PJJ, ...

**La CGT de l'AHS FC appelle à la grève le 11 janvier et à 11h devant la gare Viotte** et le nouveau bâtiment ARS pour une manifestation devant les principaux financeurs.

**La CGT s'engage mais nécessairement avec vous !**

*Pour la CGT de l'AHS FC, David Guerret, délégué syndical CGT.*